

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01534

Numéro SIREN : 879 046 811

Nom ou dénomination : FINANCIERE DE JOURNIAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 7309

" FINANCIERE DE JOURNIAT "

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : ZAC de Journiat

6 Rue de Journiat

63 122 CEYRAT

DEPOT N° 7303

DU 13 SEP. 2021

879 046 811 R.C.S. Clermont Ferrand

SIRET : 879 046 811 00011

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES EN DATE DU 28 JUIN 2021

*
* *

.....

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, statuant sur proposition de la Présidente, nomme Monsieur Alexandre VOLLE né le 20 Septembre 1981 à Beaumont (63) demeurant 12 Rte Notre Dame de l'Arbre 63 450 Chanonat, en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} Juillet 2021 et ce pour la durée des fonctions de la Présidente.

Monsieur Alexandre VOLLE exercera, à l'égard des tiers, les mêmes pouvoirs que le Président.

Monsieur Alexandre VOLLE déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

.....

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle confère tous pouvoirs au Président, avec faculté pour celui-ci de se constituer tout mandataire de son choix à l'effet :

- d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et publicité qui découlent des décisions prises ce jour,
- de délivrer à tout requérant toute copie ou extrait du procès-verbal de séance,
- et, plus généralement, de faire le nécessaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Mme Sylvie MINGUET,
Présidente de la SAS FINANCIERE DE JOURNIAT

